AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2024

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, soyez avisés que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2024 est le suivant :

16 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 13 août, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

Que ces séances ordinaires seront tenues au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à 19h30.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 9 JANVIER 2024.

Me Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/mp